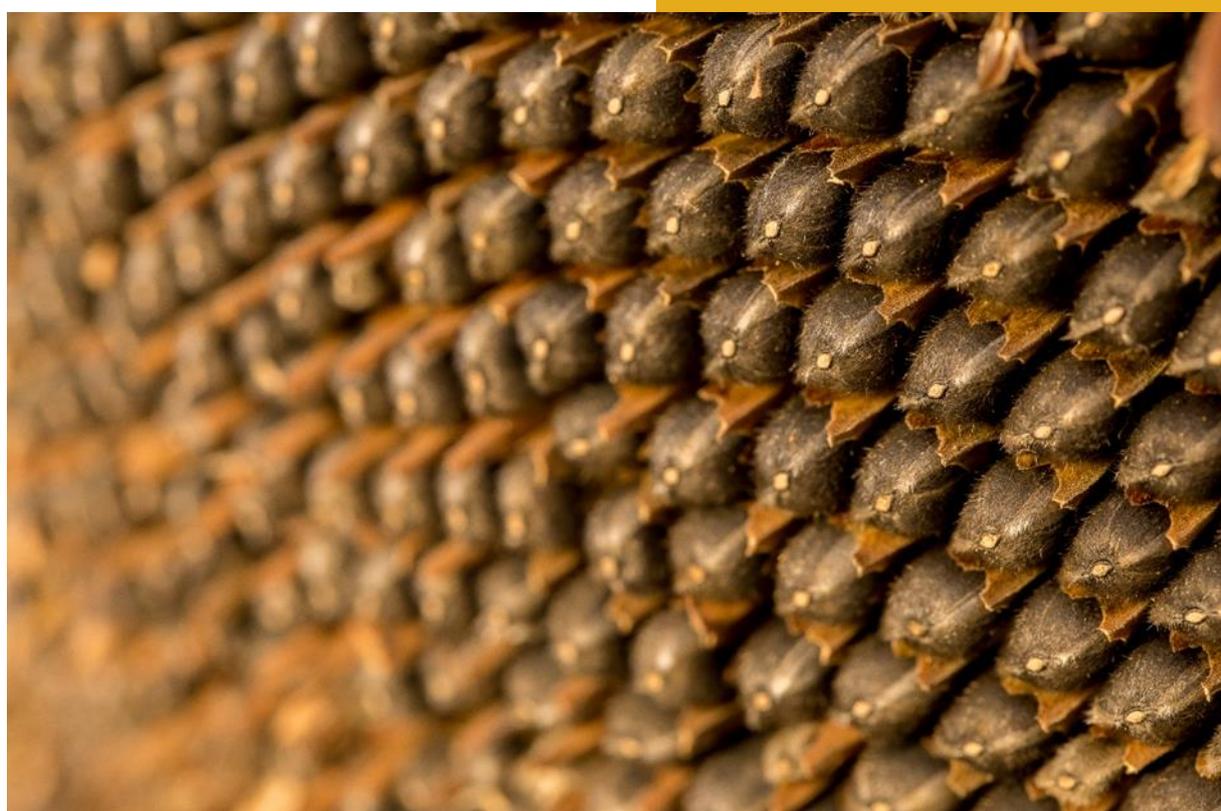




VERBAND DER GETREIDESAMMELSTELLEN DER SCHWEIZ
FEDERATION SUISSE DES CENTRES COLLECTEURS **VGS**



Rapport annuel 2019

Table des Matières

Avant-propos	4
Travaux dans le domaine du colza	7
IC Epeautre	9
Statistiques VGS	11
Indications concernant les données importantes	14
Liste des membres du comité	15
Association	16
Représentation de la VGS dans les commissions	17
Liste des membres	18

Impressum

Layout: VGS secrétariat
Texte: Häusermann Thomas
Mühlebach Corinne
Willimann Martin
Fotos: Röthlisberger Peter

Avant-propos

Pour la troisième année consécutive, la récolte de céréales s'est bien passée, tant en quantitative que qualitativement. Concernant la récolte 2019, les 37 Membres de la VGS ont pu prendre en charge plus de 72'000 tonnes de céréales panifiables, 60'000 tonnes de blé fourrager et environ 14'000 tonnes d'oléagineux.

Bonne récolte – donc tout va bien ?

Une fois que les biens récoltés sont nettoyés et stockés de manière appropriée, la commercialisation commence pour les centres collecteurs. Sur un marché d'acheteurs de céréales panifiables déjà concentré, c'est une tâche de plus en plus ardue. La branche souffre aussi de l'augmentation massive des importations d'articles de boulangerie, qui fait bien plus que de mettre sous pression l'offre indigène de céréales panifiables conventionnelles. Les trois organisations de producteurs, la Fédération Suisse de Producteurs de Céréales (FSPC), IP-Suisse et Bio Suisse, explorent des pistes différentes pour relever les défis sur le marché.

Afin d'alléger le marché et stabiliser les prix à la production, FSPC a décidé de déclasser plus de 22'000 tonnes de céréales panifiables en céréales fourragères. Comme lors de la récolte 2018, plusieurs Membres de la VGS ont participé aux mesures d'allègement.

IP-Suisse connaît aussi des problèmes avec des excédants. Bien que leurs producteurs aient cofinancé les cotisations au fonds d'allègement en hausse ces dernières années, IP-Suisse souhaitait éviter un déclassement. Les stocks stratégiques en céréales panifiables d'IP-Suisse étant plus que pleins, l'organisation a spontanément limité la culture sous contrat de céréales panifiables lors

des emblavements 2019. Afin d'atteindre l'objectif de réduction de la superficie de minimum 30% pour les céréales panifiables, les producteurs ont été enjoins à se tourner vers la culture de blé fourrager IP-Suisse ou conventionnel. Le retour des personnes

Du côté Bio Suisse, la tendance a aussi été renversée. Les temps où la demande en blé « bourgeon bio » indigène excédait l'offre sont révolus. Pour faciliter l'écoulement de la production indigène, certains producteurs et transformateurs bio se sont mis d'accord en juin sur une réduction des prix indicatifs de 3 francs. Jusqu'à la fin de l'année, les centres collecteurs Bio Suisse devaient tout de même annoncer environ 1'400 tonnes de céréales panifiable « bourgeon » pour lesquels on n'a pas encore trouvé preneur. Pour les centres collecteurs concernés la situation est difficile. Ils étaient contraints de préfinancer la récolte et ont déjà payé les producteurs.

Les débuts du colza HOLL ont été positifs. Pour la première fois, une douzaine de centres collecteurs privés environ ont conclu des contrats de culture avec les producteurs non seulement pour du colza classique mais également pour du colza HOLL, qu'ils ont commercialisé auprès des huileries. De manière générale, on cherche du colza et faute de quantités suffisantes disponibles, on importe du colza HOLL. Pour de plus amples informations sur le potentiel de culture de colza, consultez le rapport du vice-président Martin Willimann.

« Swissness » - auto-provisionnement en blé indigène riche en protéines

Afin d'être en mesure de produire des articles de boulangerie surgelés en Suisse et de pouvoir y apposer la Croix Suisse tant convoitée, les transformateurs dépendent de blé riche en protéines issu de la production indigène. Par le passé, les exigences des transformateurs en termes de qualité ont en effet conduit à des discussions parfois très vives au sein de la branche. Depuis la détermination rapide de la teneur en protéines est devenue un facteur déterminant dans la formation des prix, et l'organisation de la branche swiss granum a encore affiné le paiement en fonction de la teneur en protéines à partir de la récolte 2019.

Premièrement, il importe de souligner qu'on a réussi à assurer l'auto-provisionnement en blé indigène riche en protéines ($\geq 14.0\%$ protéines) et, deuxièmement, il faut noter qu'entre-temps cette performance est également reconnue par l'Office fédéral de l'agriculture. Selon un communiqué de swiss granum, l'OFAG a décidé de ne pas prolonger la dérogation de qualité selon législation relative à la « Swissness » pour les importations de blé riche en protéines, rejetant ainsi une demande de la Fédération des Meuniers Suisses (FMS). Les années antérieures, la VGS s'était déjà opposé à cette demande. Avec la nouvelle pratique, le blé importé riche en protéines doit effectivement être déclaré comme part étrangère et comptabilisé comme tel. En conséquence, le stockage séparé de blé indigène de la qualité Top avec une teneur en protéines supérieur à 14% pourrait offrir une nouvelle opportunité de commercialisation.

Perspectives – la VGS dans un milieu dynamique

Les évolutions dans le milieu des centres collecteurs sont marquées par une forte dynamique : Quel sera l'impact des décisions concernant l'initiative pour une eau potable propre et les initiatives en matière de pesticides ainsi que de la PA22 sur la disposition à cultiver des céréales panifiables, fourragères et des oléagineux ? A quelles nouvelles exigences les producteurs et donc les centres collecteurs devront-ils s'attendre, notamment de la part des organisations de labels ? Comment garantir l'écoulement de la production bio indigène en hausse ?

Les défis et les opportunités pour les centres collecteurs sont nombreux et divers. La FMS continuera à s'engager là où les intérêts de ses Membres sont directement concernés. Grâce à son expertise et servant d'interface entre les producteurs et les transformateurs, notre Fédération peut apporter une contribution précieuse.

Les monocultures comportent d'importants risques et la biodiversité vaut donc d'autant plus à être protégée. Ce qui vaut pour les écosystèmes naturels, vaut aussi pour les écosystèmes économiques. Plus la diversité est grande, mieux sera la capacité d'adaptation des écosystèmes à l'évolution des conditions environnementales et plus stables seront les services écosystémiques. La diversité et la compétitivité dans les systèmes économiques permettent d'assurer une répartition des risques entrepreneuriaux, de promouvoir l'innovation et les progrès techniques ainsi que d'améliorer sans cesse la qualité et l'efficacité.

Toute personne désireuse de préserver une biodiversité et une agriculture très riches en Suisse devrait aussi porter un regard attentif sur la diversité au niveau des échelons en aval de la collecte, du

stockage et du commerce de matières premières agricoles jusqu'à leur transformation.

Corinne Mühlebach, la Présidente



Travaux dans le domaine du colza

Stocks de colza et d'huile de colza épuisés

La situation avant la récolte 2019 était pratiquement la même que l'année précédente. Les stocks de colza classique et de colza HOLL étaient vides et les stocks d'huiles étaient à un niveau particulièrement bas pour les deux variétés de colza.

La quantité récoltée en 2019, soit 67'843 tonnes, n'a malheureusement pas du tout permis d'atteindre la quantité cible de 91'765 tonnes. Cette année, la quantité manquante était extrême pour le colza HOLL. Avec une récolte de seulement 19'800 tonnes, on est bien en deçà de la quantité contractuelle de 29'857 tonnes.

A la demande du secteur, l'AMS a dès lors accordé une dérogation. Ainsi 10% de colza ou d'huile de colza non conformes aux directives Suisse-Garantie peuvent être rajoutés pour ainsi garantir une commercialisation constante.

La quantité cible de colza pour la récolte 2020 a été massivement augmentée. Avec 106'000 tonnes, elle dépasse d'environ 14'000 tonnes ou 15% celle de l'année dernière (dont 34'000 tonnes de colza HOLL).

Compte tenu de la mauvaise image de l'huile de palme, certains transformateurs de denrées alimentaires sont passés à l'huile de colza suisse. Ceci est la principale raison de la forte demande en colza suisse.

Durabilité

Concernant la durabilité, le colza est de plus en plus sous pression dans les médias. La raison en est l'utilisation d'insecticides dans les semences et sur les champs.

L'interdiction de traitement contre les altises ainsi que de certains principes actifs contre le méligèthe complique la culture de colza et en réduit l'attrait pour les producteurs. Dans les années à venir, il sera sans doute de plus en plus difficile de convaincre les producteurs à produire du colza.

Une partie de la population préférerait sans doute qu'on cultive en Suisse en mode extensif sur la même superficie et de ne récolter que la moitié de la quantité. L'autre moitié devrait alors être importée de pays produisant en mode intensif. Quant à savoir si cela serait utile et sensé pour l'approvisionnement en Suisse, cela reste à prouver.

En rapport avec la durabilité, IP-Suisse cherche aussi à nouveau de nouveaux producteurs Extensio pour pouvoir satisfaire à la demande croissante.

HOLL-Raps

Lors de la récolte 2019, 13 nouveaux centres collecteurs privés ont pu prendre en charge du colza HOLL. Après des travaux préparatoires sur plusieurs années et grâce à beaucoup de persévérance, nous avons finalement pu conclure les contrats nécessaires avec la firme Monsanto.

Par ailleurs, nous avons pu conclure des conventions cadres avec deux huileries pour des quantités significatives de colza HOLL.

La prise en charge de colza HOLL par les nouveaux centres de collecte a bien fonctionné et n'a pas engendré de problèmes majeurs. Seul l'envoi d'échantillons imposé par Monsanto au moyen de leurs sachets d'échantillon ad hoc a occasionné un surplus de travail et de frais, du fait que les centres de collecte n'avaient pas reçu les sachets dans les délais. Nous discuterons avec Monsanto pour clarifier la situation et l'améliorer pour la prochaine récolte.

Nous nous réjouissons de voir que pour la récolte 2020, d'autres centres de collecte supplémentaires prendront en charge du colza HOLL.

Texte: Martin Willimann

Tous les centres collecteurs VGS, qui à partir de la récolte 2020 prennent en charge du colza HOLL

Tenez-nous compte lors de votre inscription à Agrosolution.



Vos centres collecteurs indépendants

Plus d'informations sur www.getreidesammelstelle.ch

IC Epeautre

La récolte accrue de 2018 a pu être entièrement commercialisée. De bonne qualité, la récolte 2019 a également donné des rendements moyens. Au niveau de la commercialisation, CI Epeautre s'est – pour la première fois – focalisé sur les Pâtes PurEpeautre issues de céréales suisses.

Dès le début de l'année, les fabricants de pâtes ont été activement approchés pour promouvoir les pâtes issues de céréales suisses dans le cadre de la campagne prévue. Les pâtes sont quasi-exclusivement fabriquées avec du blé dur importé. Selon la législation Swissness, la croix suisse peut être apposée sur un produit même si seul l'œuf (environ 1%) provient de la Suisse. Du point de vue de l'Agriculture Suisse, il est grand temps de corriger cette situation. Tous les fabricants de Pâtes PurEpeautre ont été séduits par une participation à la campagne.

L'Assemblée générale a eu lieu le 15 mars à Egerkingen SO sous la devise « Recherche PurEpeautre Bio Suisse ». Les affaires statutaires ont été traitées et Simona Gisler-Frei a été élue nouvelle Présidente succédant à Fritz Trachsel.

Simona Gisler a présidé la première réunion du Comité en mai à Mehlsecken LU. Les points à l'ordre du jour ont été discutés en détail et approuvés, à savoir l'adoption de la recommandation relative aux prix indicatifs « récolte », la campagne en faveur des pâtes ainsi que les décisions préliminaires concernant l'année anniversaire 2020. Le Comité a aussi trouvé le temps d'analyser le positionnement par rapport à la stratégie.

En juillet, nous avons visité les essais en bandes du *Forum Ackerbau* ainsi que les lignées de dé-

part d'épeautre de l'entreprise de sélection de céréales *Peter Kunz GZPK*. Cette année, au niveau du *Forum Ackerbau*, plusieurs choses ont été analysées en détail, notamment la convenance de nouvelles variétés pour la culture intensive, des bandes zéro ainsi que le bilan en azote pour adapter à la pratique les normes de fumure dans la culture conventionnelle d'épeautre. Au niveau de l'entreprise *GZPK*, des lignées et candidats potentiels ont été identifiés qui correspondent au phénotype souhaité pour de nouvelles variétés de PurEpeautre.

Mi-août, le Comité s'est réuni à Wil SG. Le Directeur a pu annoncer une récolte moyenne. Grâce à celle-ci et à l'augmentation de la surface – imputable à la hausse des prix – les besoins devraient à nouveau pouvoir être couverts jusqu'à la récolte 2020. Cependant, le Secrétariat est inquiet en raison de la réduction de 30% pour le blé IP-Suisse qui aurait déjà déclenché une vague de nouvelles demandes. Le Comité a donc décidé de ne pas tenir compte de nouveaux producteurs pour le moment jusqu'à ce que la situation se soit normalisée du côté du blé panifiable.

Texte: Thomas Häusermann

Comité IC Epeautre

Présidente

Gisler Simona, St. Margarethen
Productrice

Vice-président

Häusermann Thomas, Seengen
Meunier

Membres

Trachsel Fritz, Zell
Producteur

Oberli Jan, Eptingen
Producteur

Kunz Therese, Winterthur
Meunière

Rechsteiner Sandro, Zollikofen
Transformateur

Lüthy Urs, Muhen
Producteur

Wächter Marcel, Safenwil
Meunier

Marty Franz, Stein am Rhein
Transformateur

Winzeler-Rüegg Bernhard, Thayngen
Producteur

Meyerhans Dominic, Weinfeldern
Meunier

Secrétariat

Kurth Thomas, Affoltern i. E.
Gérant

Statistiques VGS

Statistiques VGS sur la production 2019

		Conven- tionnel	Suisse Ga- rantie	IP Suisse	Bio	Total
	Nombre de déclarations de chiffres d'affaires	35 de 37	35 de 37	35 e 37	35 de 37	35 de 37
		en tonnes	en tonnes	en tonnes	en tonnes	en tonnes
Céréales panifiables	Blé	5'870	30'883	18'553	7'385	62'690
	Seigle	187	961	728	716	2'591
	Epeautre	765	705	4'177	1'023	6'670
	Total céréales panifiables	6'822	32'549	23'458	9'123	71'952
Céréales fourragères	Orge	21'706	0	0	1'650	23'356
	Blé fourrager	5'869	0	0	1'986	7'855
	Avoine	494	0	11	704	1'309
	Maïs	15'890	0	0	4'310	20'200
	Triticale	3'871	0	0	952	4'824
	Pois	848	0	0	448	1'296
	Féveroles	130	0	0	471	601
	Autres	213	0	0	710	923
	Total céréales fourragères	49'020	0	111	11'231	60'362
Oléagineux	Colza	0	10'475	65	18	10'558
	Colza HOLL	1'070	0	16	0	1'086
	Soja	170	105	0	418	694
	Tournesols	14	1'508	0	96	1'618
Total	Totale Oléagineux	184	13'158	81	533	13'956
	Production totale	50'026	45'706	23'651	20'887	146'270

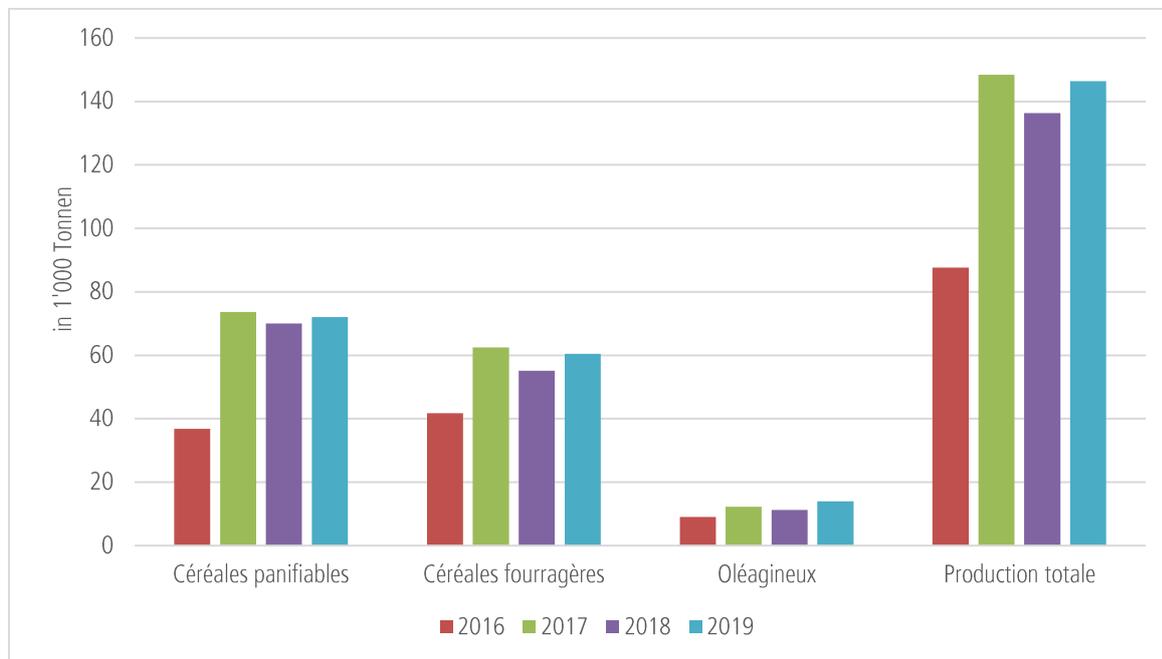
Source: VGS

Statistiques VGS sur la production 2016 – 2019

		2016	2017	2018	2019
	Nombre de déclarations de chiffres d'affaires	32 de 35	33 de 36	33 de 36	35 de 37
		en tonnes	en tonnes	en tonnes	en tonnes
Céréales panifiables	Blé	32'391	65'700	61'626	62'690
	Seigle	945	1'911	2'051	2'591
	Epeautre	3'510	6'062	6'352	6'670
	Total céréales panifiables	36'846	73'673	70'029	71'952
Céréales fourragères	Orge	17'380	24'880	22'762	23'356
	Blé fourrager	8'675	7'794	8'277	7'855
	Avoine	1'172	1'370	1'398	1'309
	Maïs	8'882	18'696	14'711	20'200
	Triticale	3'906	6'116	5'600	4'824
	Pois	1'125	1'929	1'184	1'296
	Féveroles	428	652	522	601
	Autres	173	1'039	644	923
		Total céréales fourragères	41'741	62'474	55'100
Oléagineux	Colza	7'342	9'930	9'378	10'558
	Colza HOLL	-	-	-	1'086
	Soja	878	781	527	694
	Tournesols	866	1'529	1'313	1'618
Total	Totale Oléagineux	9'085	12'239	11'219	13'956
	Production totale	87'673	148'386	136'348	146'270

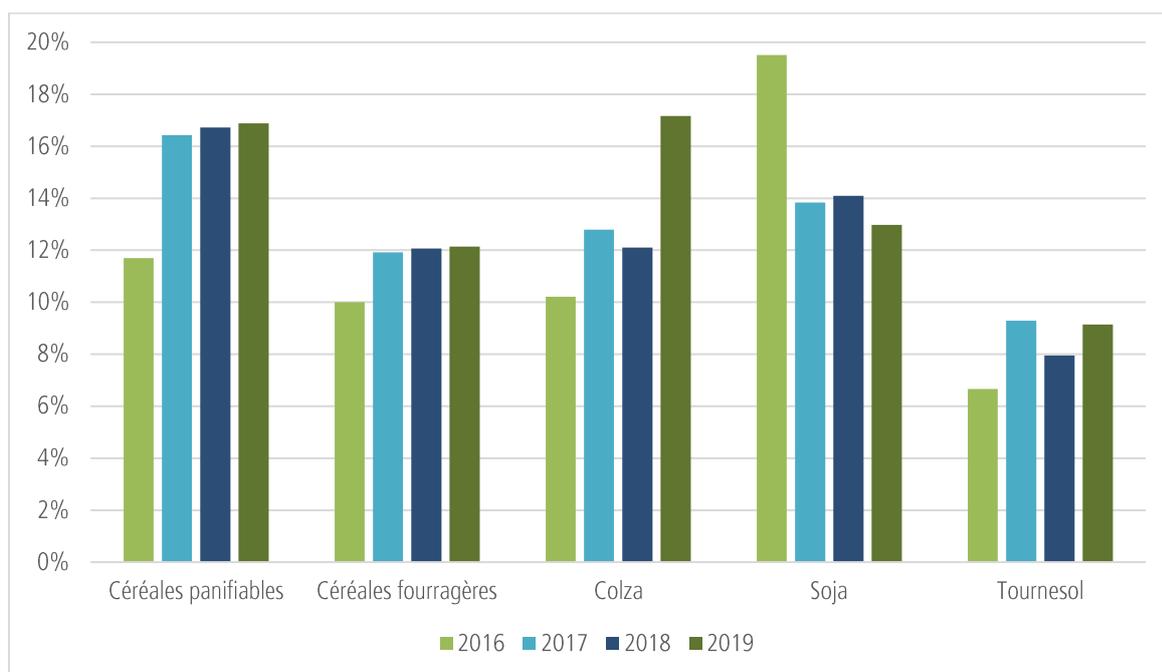
Source: VGS

Production de la VGS 2016 – 2019



Source: VGS

Part de marché 2016 – 2019



Source: VGS et FSPS

Indications concernant les données importantes

Rapport agricole 2019:

www.agrarbericht.ch

Production végétale – Surfaces de céréales cultivées :

www.sbv-usp.ch

Service -> Agristat -> Statistiques -> Production végétale -> Chapitre 2 Statistiques et évaluations: Production végétale (pdf)

Prix indicatifs pour les céréales panifiables :

www.swissgranum.ch

Chiffres du marché -> Prix -> Prix indicatifs des céréales panifiables (pdf)

Prix indicatifs pour les céréales fourragères et protéagineux :

www.swissgranum.ch

Chiffres du marché -> Prix -> Prix indicatifs des céréales fourragères et des protéagineux (pdf)

Valeurs indicatives d'importation des aliments pour animaux :

www.blw.admin.ch

Marché -> Importation de produits agricoles -> Aliments pour animaux -> Documentation -> Valeurs indicatives d'importation des aliments pour animaux (pdf)

Conditions de prise en charge 2019 pour les céréales panifiables indigènes et importées :

www.swissgranum.ch

Directives -> Conditions de prise en charge -> Conditions de prise en charge pour les céréales panifiables, les céréales fourragères et les protéagineux (pdf)

Conditions de prise en charge 2019 pour les céréales fourragères et les protéagineux indigènes et importés :

www.swissgranum.ch

Directives -> Conditions de prise en charge -> Conditions de prise en charge pour les céréales panifiables, les céréales fourragères et les protéagineux

Présidente

Mühlebach Corinne

Mühlebach AG
Mühleweg 3
5303 Würenlingen

Secteur : Céréales panifiables, Denrées alimentaires, swiss granum

Membres

Bachmann Reto

Mühle Bachmann AG
Willisdorf
8253 Diessenhofen

Secteur : Blé amidonnier, Engrain, Formation professionnelle

Häusermann Thomas

T. + M. Häusermann
Oberdorfstrasse 33
5707 Seengen

Secteur : Epeautre

Emmanuelle Tramaux (jusqu'au 30.7.2019)

Granovit AG
Route de Treize Cantons 2A
1522 Lucens

Secteur : Céréales fourragères, Protéagineux

Vice-président

Willimann Martin

Neumühle Rickenbach GmbH
Schützenhausstrasse 4
6221 Rickenbach

Secteur : Naturel, Oléagineux

Rytz Christian

Mühle Rytz AG
Unterdorfstrasse 29
3206 Biberen

Secteur : FSPC, Production Bio

Villiger David

Eichmühle AG
Eichmühle 437
5637 Beinwil / Freiamt

Secteur : Suisse Garantie

Andreas Fischer (de 31.7.2019)

Granovit AG
Route de Treize Cantons 2A
1522 Lucens

Secteur : Céréales fourragères, Protéagineux

Association

Comité

Emmanuelle Tramaux, membre du comité de la VGS, est décédée avec regret en tant que membre fin juillet 2019. Andreas Fischer a déjà participé à deux sessions en tant qu'invité. Le conseil d'administration le propose pour succéder à Emmanuelle Tramaux lors de l'assemblée générale de 2020. Nous sommes heureux de le présenter en quelques mots.

Sa personne : Né en 1969, Andreas Fischer grandit dans une exploitation agricole à Grosswangen dans le canton de Lucerne

Ses loisirs : Andreas Fischer aime beaucoup voyager, l'Espagne et en particulier Madrid étant

une de ses destinations favorites. Il aime aussi le sport équestre.



Sa vie professionnelle: Il étudie le droit à Berne. Plus tard, il obtient un Master en administration des affaires à Louisville aux Etats-Unis. Il reprend la direction de Granovit en mai 2018 pour en devenir le nouveau propriétaire en avril 2019.

Membres

En 2019, la VSF a pu accueillir comme nouveaux membres l'entreprise Centre Collecteur Marti, Champvent et l'entreprise Epis D'Ajoie, Grandfontaine.

Effectif des membres au 31.12.2019 : 37

Nous remercions les sponsors de l'Assemblée générale 2019



Représentation de la VGS dans les commissions

KSGGV, Comité

Commission pour la sécurité et la protection de la santé aux niveaux du commerce et de la transformation des céréales
Urs Strahm, Münsingen

FSPC, Comité

Fédération suisse des producteurs de céréales
Christian Rytz comme invité, Biberen

Commission Oléagineux de la FSPC
Martin Willimann, Rickenbach

Swiss granum, Comité

Commission Marché-qualité céréales
Corinne Mühlebach comme invitée, Würenlingen

Commission Marché-transformation oléagineux
Martin Willimann, Rickenbach

Groupe de travail Sécurité alimentaire
Christian Oesch, Zollikofen

Groupe de travail Suisse Garantie
David Villiger, Beinwil / Freiamt

VAM, Delegué

Association Suisse du monde du travail de la meunerie (AMTM)
David Villiger, Beinwil / Freiamt

Liste des membres

Entreprise	Adresse	Case postale	Code postale	Lieu
Alb. Lehmann Lindmühle AG	Lindmüliweg 5		5413	Birmenstorf
Bachtalmühle AG	Aaraustrasse 29		5643	Sins AG
Brunner AG	Mühle Oberembrach	Mühlestrasse 7	8425	Oberembrach
Centre Collecteur Marti	La Ruche 1		1443	Campvent
Eichmühle AG	Eichmühle 437		5637	Beinwil/Freiamt
Epis d'Ajoie	Route de la Fontaine 40		2908	Grandfontaine
Granovit AG	Route des Treize Cantons 2A	Case postale 22	1522	Lucens
Häusermann T. + M.	Oberdorfstrasse 33	Mühle	5707	Seengen
Knecht Mühle AG	Oberdorf 123		5325	Leibstadt
Kottmann Franz	Winon-Mühle		6215	Beromünster
Lagerhaus Lohn Maison Virchaux AG	Solothurnstrasse 3	Postfach 314	4573	Lohn
Landi Hünenberg	Chamerstrasse 46		6331	Hünenberg
Leibundgut AG	Schlossstrasse 27b		3550	Langnau
Luginbühl Christian	Mühle Hindelbank	Mühlegasse 8	3324	Hindelbank
Lütolf AG	Industriestrasse 19		9430	St. Margrethen
Moulin Chevalier SA	Rue de la Chaux 3		1148	Cuarnens
Moulin Dougoud SA	Centre Collecteur		1673	Promasens
Mühle + Handels AG Rüti	Mühlegasse 11		3295	Rüti b. Bern
Mühle Bachmann AG	Willisdorf	Müligass 6	8253	Diessenhofen
Mühle Fischer AG	Mühlgasse 3		2576	Lüscherz
Mühle Fraubrunnen	Hans Messer + Co. AG	Mühlegasse 8	3312	Fraubrunnen
Mühle Rytz AG	Agrarhandel und Bioprodukte	Unterdorfstrasse 29	3206	Biberen
Mühle Scherz AG	Agrocenter		5246	Scherz
Mühle Visp AG	Gewerbestrasse 6		3930	Visp
Mühlebach AG	Mühleweg 3		5303	Würenlingen
Nebiker Hans AG	Hauptstrasse 1		4450	Sissach
Neumühle AG	Neumühle 4		6022	Grosswangen
Neumühle Hallau AG	Dickstrasse 2		8215	Hallau
Neumühle Rickenbach GmbH	Schützenhausstrasse 4		6221	Rickenbach
Obermühle Boswil AG	Oberdorfstrasse 43		5623	Boswil
Saatzucht Düdingen	Hägliweg 1	Postfach 268	3186	Düdingen
Savoldi AG	Ebnet 15		5504	Othmarsingen
Strahm Mühle AG	Mehl- und Futtermühle	Mühletalstrasse 24	3110	Münsingen
Ferren Mühlen AG	Ferrenmühle 1		6277	Kleinwangen
Weinlandmühle Trüllikon	Glanzmann AG	Rudolfingerstrasse 21	8466	Trüllikon
Willi Grüninger AG	Büntenriet	Postfach 43	8890	Flums
Wirth Getreide AG	Oeleweg 1		3262	Suberg